BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 17 AVRIL 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; sa rédaction est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie royale des Sciences de Bavière, les ouvrages suivants :

Abhandlungen, etc. Mémoires de la classe philoso-philologique. T. V, 2e livraison. Munich, 1849, in-4°.

—— *Mémoires de la classe historique.* T. V, 1re livraison, 1849, in-4°.

—— *Mémoires de la classe mathémat.-physique.* T. V, 2e livraison, 1848, in-4°.

Gelehrte Anzeigen. (Notices scientifiques). Vol. XXVI et XXVII, années 1848-1849, in-4°.

Bulletin des séances de l'Académie, pour 1848. N^os^ 1 à 52, avec table.

Dissertation de M. Buchner. Munich, 1848, in-4°.

De la part de la Société des lettres, sciences et arts du département du Nord :

Recueil d'actes des XII^e^ et XIII^e^ *siècles, en langue romane-wallone du nord de la France,* publié avec une introduction et des notes par M. Tailliar. Douai, 1849, 1 vol. in-8°.

De la part de la Societé archéologique de Rambouillet :

Introduction à un Recueil de chartes et pièces pour servir à l'histoire du prieuré des Moulineux, par M. Aug. Moutié; formant la 1^re^ livraison des publications de cette Société. 1 vol. in-4° de CXXIV pages, 1847.

De la part de l'auteur, M. Aug. Le Prevost :

Histoire de Saint-Martin du Tilleul, par un habitant de cette commune. Paris, Crapelet, 1848, 1 vol. grand in-8°.

M. de Roissy offre au Conseil, de la part de MM. Mathon et D. Lebeuf, un ouvrage intitulé :

La ville d'Eu, par Désiré Lebeuf. 1 vol. grand in-8°.

Correspondance.

M. L. Thiersch, président de l'Académie royale des Sciences de Bavière, fait hommage à la Société de l'Histoire de France des dernières publications de cette compagnie.

— M. Moutié, en adressant le 1^er^ volume des travaux de la Société archéologique de Rambouillet, dont il est secrétaire, demande à échanger ses publications contre celles de la Société de l'Histoire de France. L'*Annuaire* et le *Bulletin de* 1849, ainsi que la collection de la première série du *Bulletin* (1834-1835), la seule dont il reste des exemplaires disponibles, seront offerts à cette compagnie.

— M. de Chabrier, garde général des Archives nationales, accorde, avec l'empressement le plus bienveillant, l'autorisation qui lui a été demandée de tenir, le 7 mai prochain, la séance générale de la Société dans la salle des cours de l'École des Chartes.

M. Guérard a accordé, avec le même empressement, son autorisation, en ce qui le concerne, comme directeur de l'École.

— M. Long, D.-M. à Die, regrette que la Société n'ait pas cru devoir publier les *Mémoires de l'archevêque d'Aix, Daniel de Cos-*

nac, d'après le manuscrit autographe dont une copie avait été communiquée de sa part au Conseil. Il se réserve de faire plus tard lui-même cette publication, s'il y a lieu, d'après le manuscrit qu'il possède, et n'autorise pas d'autre communication de la copie qu'il avait adressée à la Société.

Travaux de la Société.

Le V^e^ volume de la *Vie de saint Louis* est terminé et mis en distribution.

M. de Wailly annonce que M. de Gaulle s'occupe activement de la rédaction de la table générale, qui doit, avec les notes et autres fragments de Tillemont, former le VI^e^ et dernier volume de cet important ouvrage. Le Conseil en autorise l'impression.

Journal de Barbier, t. II. — La feuille 8 est tirée, les feuilles 9 et 10 sont en bons à tirer, les feuilles 12 à 16 sont composées.

L'impression de l'*Annuaire de* 1850 est commencée.

— M. Taillandier fait part au Conseil de la mort de M. Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont, éditeur des *Mémoires inédits de Fléchier sur les Grands jours d'Auvergne*, que la Société avait elle-même projeté primitivement de publier. La 1^re^ édition étant épuisée, ou devenue d'une si grande rareté, que des exemplaires ont été vendus 40 francs, M. Taillandier demande si le Conseil ne trouverait pas opportun d'éditer de nouveau cet ouvrage. Les Archives judiciaires offriraient des appendices et des éclaircissements importants aux procès scandaleux jugés dans les Grands jours d'Auvergne, et dont Fléchier a donné le récit. En tout cas, cette publication, qui ne pourrait être prochaine, devra être examinée par le comité de publication, si elle devient l'objet d'une proposition définitive.

— M. Ravenel fait connaître que la petite pièce de vers (*Ballade de Frère Lubin*), insérée dans le numéro de mars dernier du *Bulletin*, p. 37, est de Clément Marot. M. de Gaulle, qui l'avait publiée dans sa *Notice d'une chronique inédite du* XV^e^ *siècle*, intitulée : *le Calendrier des guerres de Tournay*, faisant partie du même recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, n'en avait pas indiqué l'auteur.

— M. le trésorier informe le Conseil que douze souscriptions arriérées de 1848 lui ont été acquittées, depuis la dernière séance.

— M. Teulet propose de faire lecture, à la séance générale, d'une lettre inédite, relative à Marie Stuart. Cette lecture est ajoutée

à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, qui est fixé par le Conseil.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 7 MAI 1849,

Dans la salle des cours de l'École des Chartes, aux Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. N. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

M. le Président prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

« Personne ici ne regrette plus que moi l'absence momentanée de l'éloquent historien que notre Société verra toujours avec un juste orgueil présider ses réunions annuelles. Qui de nous n'aimait à l'entendre exposer en si bons termes le résultat de nos travaux, décrire la route que nous venions de parcourir, nous animer à de nouveaux progrès dans la vaste carrière qui reste ouverte devant nous ! En vous rappelant avec quel charme et quelle autorité M. de Barante savait apprécier les mérites divers de nos publications, je trouve une excuse bien légitime à ne pas l'entreprendre après lui.

Vous le savez d'ailleurs, Messieurs, justement préoccupé des redoutables commotions qui, l'an dernier, agitaient la France et l'Europe entière, votre Conseil a cru qu'il était sage de concentrer tous les efforts de la Société sur des publications déjà connues de vous, mais qui n'étaient pas encore entièrement terminées. Avant la fin de cette année vous recevrez le dernier volume des *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. C'est une dette de la France, que nous avons prise à notre charge, et qui sera dignement acquittée. Une autre publication vraiment nationale, la *Vie de saint Louis*, sera terminée l'année prochaine; il en sera de même, je l'espère, de la savante édition d'*Orderic Vital*, et des intéressants *Mémoires de l'avocat Barbier*. Rien n'empêchera donc notre Société de commencer de nouveaux travaux; mais peut-être devra-t-elle à l'avenir, profitant de l'expérience qu'elle vient de faire, s'attacher à moins entreprendre à la fois, pour être plus sûre de terminer promptement.

Remarquez-le bien, Messieurs, il ne s'agit pas de ralentir nos

publications, mais de les régler pour ne pas les suspendre. Si les tempêtes politiques nous ont conseillé la prudence, elles doivent aussi nous inspirer une grande confiance dans la force de notre Société. Nous savions depuis longtemps qu'elle pouvait se soutenir et prospérer pendant la paix ; qui aurait assuré qu'elle pût survivre aux désastres des révolutions et de la guerre civile ? L'an dernier, à pareille époque, vous ne pouviez répondre à la convocation qui vous était adressée : Paris, après quelques heures d'angoisse, venait d'échapper à un immense péril. Une seconde convocation fut indiquée : ce jour-là, nous avions la guerre civile avec toutes ses horreurs, et la ville entière n'était plus qu'un vaste champ de bataille. Quelques-uns d'entre vous purent enfin se réunir et se communiquer leurs craintes plutôt, hélas ! que leurs espérances.

Félicitons-nous, Messieurs, d'avoir revu des jours plus calmes, et comprenons bien que notre Société, après avoir résisté à de si terribles secousses, a quelque raison de ne pas trop se défier de l'avenir. Et d'ailleurs, dans un temps où se posent de si redoutables problèmes, où le passé tout entier, avec ses croyances et ses institutions, est renié par d'audacieux novateurs qui condamnent à mort tout ce qui a vécu et s'imaginent communiquer la vie et la durée à ce qui n'a jamais pu vivre, n'est-ce pas un devoir pour nous d'opposer les leçons de l'expérience aux rêves de l'utopie, le tableau fidèle du passé à l'image trompeuse d'un avenir impossible ? Les peuples, comme les hommes, échapperaient à bien des dangers, s'ils évitaient au moins les écueils déjà signalés par de tristes naufrages. La science historique peut donc aussi faire une propagande utile et qui, pour être pacifique, ne manque pourtant pas d'efficacité.

Que cette pensée devienne pour nous, Messieurs, un nouveau motif de resserrer les liens de notre association littéraire. Peut-être ne l'avions-nous formée dans l'origine que pour y chercher de nobles délassements : nous y trouverons désormais la satisfaction plus douce encore d'un service rendu à la patrie et à la société. »

Le Secrétaire (M. J. Desnoyers) lit son rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale jusqu'à ce jour.

Messieurs,

« Dans un temps où toutes les ressources de la presse la plus active suffisent à peine à la controverse des partis pour l'interprétation

contradictoire, pour l'attaque et la défense des grands principes, bases de tout état social; dans un temps où les doctrines les plus subversives, où les systèmes les plus audacieux, mettant en question et presque en jugement les anciennes et fondamentales institutions de la société, appellent à son soutien les esprits les plus éminents, une partie de ceux dont notre société s'honore le plus; dans un temps où les paisibles jouissances de la culture intellectuelle font trop souvent place aux rêves de l'ambition, aux préccupations de la nécessité, quand elles ne s'effacent pas plus nécessairement encore devant les devoirs rigoureux du citoyen, le rôle de la Société de l'Histoire de France est plus difficile et plus restreint que jamais; ses modestes volumes risquent fort de passer inaperçus et d'être, passagèrement du moins, enfouis sous les journaux et sous les pamphlets du moment.

Notre but, en effet, n'est pas de juger les événements et les hommes, mais de préparer et de publier les documents de l'histoire qui offrent l'enseignement le plus utile et le plus solide, celui de l'expérience; et encore ces matériaux historiques doivent-ils heureusement s'arrêter à l'époque où les souvenirs de nos contemporains pourraient trouver à ranimer la tradition de passions mal éteintes, dont nous avons vu surgir autour de nous la triste parodie.

C'est donc compter beaucoup sur la confiance et sur l'indulgence bienveillante à laquelle vous avez accoutumé votre Conseil administratif et son rapporteur habituel que de vous distraire, Messieurs, un instant de ces graves préoccupations, sans avoir à vous exposer quelques plans nouveaux de publications dignes de fixer votre attention par leur intérêt et leur importance, et en nous bornant à vous rappeler froidement la marche lente et régulière des travaux qui vous sont déjà parfaitement connus.

Toutefois, s'il est un lieu où l'oubli de tant d'inquiétudes et de rêves soit facile, où l'esprit aime à se reposer des agitations du présent dans la contemplation du passé, et où la Société de l'Histoire de France puisse encore s'entretenir paisiblement de ses modestes et pacifiques études, c'est assurément ce sanctuaire des documents les plus certains, des sources les plus pures de la vérité historique; c'est ce dépôt précieux de nos Archives nationales que chaque révolution enrichit des témoignages authentiques des révolutions antérieures; qui renferme en foule, dans ses innombrables dossiers, les éléments épars d'une vérité froide, impartiale, propres à ébranler tant de réputations mal acquises, à rectifier tant d'erreurs accréditées, à éclairer tant de mystères historiques encore obscurs, et à donner une expérience des choses, des principes et des hommes

dont malheureusement les partis n'ont jamais profité. C'est aussi ce théâtre de l'enseignement le plus complet des ressources offertes à l'étude par de si riches trésors, de la démonstration des instruments délicats qui doivent en faciliter l'usage ; c'est ce lieu des assemblées de l'École des Chartes qui, par les excellents travaux de ses professeurs et de la plupart de ses élèves, par ses cours variés et solides sur toutes les branches de la critique historique appliquée à l'histoire de France, a si bien mérité l'estime générale dont elle jouit.

Ici, en effet, la Société de l'Histoire de France doit se trouver vraiment en famille, grâce à l'obligeante sympathie de M. le garde général des Archives et de M. le directeur de l'École des Chartes, tout aussi bien que dans le lieu généreusement ouvert à ses séances habituelles par M. le directeur de la Bibliothèque nationale, cet autre trésor inépuisable des documents de l'histoire.

Après une année où tant d'intérêts ont été inquiétés et compromis, où plus d'un tribut à la culture des lettres a dû céder devant des sacrifices plus urgents, votre Conseil administratif peut croire avoir suffisamment répondu à vos intentions, Messieurs, et avoir surmonté les plus grands obstacles qui pouvaient ralentir la marche de notre société, en assurant pour trois années, 1848, 1849 et 1850, la publication régulière du même nombre de volumes que vous aviez habitude de recevoir antérieurement. Il a cru aussi faire acte de sage administration en reportant toutes vos ressources vers l'achèvement d'ouvrages déjà commencés. Ce double but est atteint en grande partie ; vous en avez été déjà instruits, Messieurs, par la lecture, dans le *Bulletin*, des procès-verbaux, où les efforts de votre Conseil ont été fréquemment constatés.

Vous avez reçu, pour l'exercice de 1848, le troisième et dernier volume des *Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, publié par MM. Douët d'Arcq et Le Roux de Lincy ; et les tomes III et IV de l'ouvrage de *Le Nain de Tillemont sur la Vie de saint Louis*, édité par M. de Gaulle.

L'exercice 1849 sera représenté par le cinquième volume de ce dernier ouvrage qui est en distribution depuis peu de jours, par le deuxième volume du *Journal de l'avocat Barbier*, auquel M. de La Villegille donne activement ses soins, et par le cinquième et dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, qu'édite M. Quicherat. L'impression de ces deux derniers volumes est tellement avancée que leur publication prochaine ne peut laisser la moindre incertitude. Le manuscrit du deuxième volume du *Journal de Barbier*, entièrement livré à l'imprimerie, est à moitié composé. La table des *Procès de Jeanne d'Arc* est achevée ; les préliminaires sont rédigés

pour la plus grande partie ; vous savez, Messieurs, que ces accessoires, dont la rédaction avait été suspendue par l'effet d'autres devoirs plus urgents de l'éditeur M. Quicherat, retardaient, seuls, la publication du dernier volume de *Jeanne d'Arc*, imprimé depuis plus d'une année. Il contiendra la fin de tous les témoignages originaux contemporains, propres à compléter et à éclairer l'une des biographies les plus glorieuses et les plus merveilleuses de notre histoire.

Les publications de l'exercice 1850 ne sont pas moins bien assurées. Elles consisteront au moins en trois volumes : 1° le sixième et dernier de l'ouvrage de *Le Nain de Tillemont sur saint Louis*, dont l'impression immédiate a été autorisée, et qui contiendra deux écrits complémentaires du même auteur sur la Vie de Guillaume de Saint-Amour et l'expédition de Charles d'Anjou en Sicile ; les notes de Tillemont, celles de l'éditeur M. de Gaulle, une table très-détaillée et une courte introduction ; 2° le quatrième volume d'*Orderic Vital*, trop longtemps suspendu sans doute, quoique cette interruption soit due en partie à des circonstances étrangères à la volonté de l'éditeur, M. A. Le Prevost, qui attendait d'Angleterre des renseignements généalogiques propres à éclairer l'histoire fort obscure de certaines familles anglo-normandes du XII^e^ siècle ; 3° enfin, le troisième et dernier volume du *Journal de Barbier*, dont M. de La Villegille promet positivement de commencer l'impression dès le mois de janvier prochain.

Il est sans doute surabondant de chercher par une analyse nouvelle à vous rappeler, Messieurs, le caractère des ouvrages qui formeront la livraison de cette année. Vous en connaissez les premiers volumes, et plus d'une fois la parole éloquente de notre illustre président, dont l'absence est encore pour nous cette année un sujet de vifs regrets, vous en a exposé le mérite et l'intérêt historique.

La *Vie de saint Louis*, proprement dite, est terminée dans le 5^e^ volume tout récemment publié. Cet ouvrage forme donc déjà un ensemble complet dans lequel, à mesure qu'on l'étudie davantage, on ne sait lequel est le plus digne d'estime, soit de l'érudition profonde, soit de la méthode sévère et rigoureuse de l'auteur, qui a su réunir en un récit homogène et continu tous les témoignages les plus authentiques des contemporains de saint Louis ; soit de la modestie d'un historien qui n'avait pas craint de composer une œuvre aussi laborieuse, à la demande d'un ami et sans en prévoir la publicité.

Nous ne pouvons que répéter, avec les juges les plus compétents et dont l'autorité est irrécusable, que cet ouvrage est un de ceux

qui feront le plus d'honneur à la Société, et que désormais sans son secours l'étude sérieuse de l'Europe pendant le XIII^e^ siècle deviendra impossible. N'oublions pas que cet ouvrage, le plus étendu de tous ceux qu'aura publiés la Société jusqu'à ce jour, s'est continué rapidement et sans interruption depuis 1847, et qu'il sera terminé avant une année, grâce au zèle consciencieux, infatigable, de l'éditeur, M. de Gaulle, et du commissaire responsable, M. de Wailly.

Dans le 2^e^ volume de *Barbier* vous retrouverez, Messieurs, la même variété de piquantes et scandaleuses nouvelles, de jugements libres et spontanés sur les personnages de la cour et de la ville, qui font de ce journal inédit d'un avocat du XVIII^e^ siècle l'une des plus amusantes chroniques du règne de Louis XV. Querelles du barreau et du parlement; scandales de la cour, scandales des coulisses, scandales plus grands des convulsionnaires, chansons satiriques et pamphlets du jour, rien n'y manque. Le 2^e^ volume commence à l'année 1733 et finit à l'année 1748; il comprend ainsi un espace de quinze années, pendant lesquelles on voit se succéder, entre beaucoup d'autres faits, dont quelques-uns sont neufs et quelques autres accompagnés de détails peu connus, la disgrâce de Chauvelin, sévèrement jugé par l'auteur; la mort du cardinal de Fleury, dont le remplacement donna lieu à de nombreuses intrigues; le procès entre le duc d'Orléans et la princesse de Modène, sa sœur, à l'occasion du payement de sa dot; l'incendie de l'Hôtel-Dieu et de la Cour des comptes.

Parmi les événements plus graves, on trouve des détails sur le Prétendant; sur la mort de l'Empereur, et la guerre que fit naître sa succession; sur les campagnes du roi, sa maladie à Metz.

Vous vous souvenez, Messieurs, que le Conseil en votant l'impression de cet ouvrage décida qu'on en retrancherait quelques détails trop prolixes, qui n'étaient certainement point destinés par l'auteur lui-même à la publicité. Les réductions que M. de La Villegille a été obligé de faire subir au texte l'ont été avec mesure et discernement; elles seront sans doute plus nombreuses pour le 3^e^ volume, qui se terminera, comme le manuscrit, à l'année 1763; autrement, l'ouvrage dépasserait encore l'étendue assignée par le Conseil. Elles seront peu regrettables, car les documents de cette nature deviennent plus abondants à mesure qu'on avance dans le XVIII^e^ siècle, et Grimm, dont les Mémoires commencent en 1754, jette un grand jour sur cette période.

M. de La Villegille abrége surtout les détails des affaires trop exclusivement parlementaires, les récits de faits copiés dans les journaux du temps, particulièrement en ce qui concerne les nou-

velles du théâtre de la guerre; les récits d'aventures trop libres, racontées en termes plus libres encore. L'éditeur a dû faire aussi un choix assez restreint parmi les nombreuses pièces de vers, la plupart satiriques, intercalées dans le manuscrit original; il a principalement abrégé et parfois entièrement supprimé les réflexions de l'auteur, reproduites avec une fatigante monotonie. Grâce à cette critique éclairée, on ne trouvera donc dans cette première édition du *Journal de Barbier,* que ce qui était réellement digne d'y prendre place, pour la collection de la Société de l'Histoire de France.

En restreignant ainsi, autant que possible, à l'achèvement des ouvrages déjà commencés les publications des années 1848, 1849 et 1850, vous aurez vu, Messieurs, terminer plusieurs ouvrages de longue haleine, et sauf un cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital,* qui restera à publier et contiendra surtout des notices généalogiques et géographiques sur la Normandie, au XII^e^ siècle, la Société devra entreprendre des travaux nouveaux. A cet égard, le Conseil n'aura que l'embarras du choix. En effet, pendant l'année 1846 seulement, vingt ouvrages lui avaient été proposés, et, soit à cette époque, soit antérieurement, soit depuis, dix au moins ont déjà été l'objet de rapports et de projets de publications à peu près définitives.

Nous nous bornerons à vous rappeler, Messieurs, ceux dont le travail préparatoire est assez avancé pour que l'impression n'ait pas à souffrir de retards, dès que le Conseil en jugera le moment opportun. Tels sont la *Bibliographie critique* et le *Choix de Mazarinades,* par M. Moreau, dont l'impression commencée en janvier 1848 fut suspendue peu après la révolution, par l'effet de la décision du Conseil de reporter les ressources de la Société sur les ouvrages dont il avait déjà paru quelques volumes. Tels sont les *Mémoires de Beauvais-Nangis* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. M. Monmerqué, qui a proposé la publication de cet ouvrage inédit, est tout prêt à le mettre sous presse. C'est au même savant que la Société sera redevable des *Mémoires* pareillement inédits de *La Mothe-Goulas sur la cour de Gaston d'Orléans.*

Le nouveau fragment dont M. Monmerqué va donner lecture dans cette séance confirmera l'opinion très-favorable qu'ont dû vous faire concevoir les autres morceaux lus dans les deux dernières assemblées générales, et décidera sans nul doute le Conseil à comprendre ces intéressants mémoires parmi ceux qui devront voir le jour des premiers. M. Monmerqué eut pu enrichir de ces

deux ouvrages, inédits l'un et l'autre, une nouvelle série de mémoires sur l'histoire de France, pour faire suite à celle qu'il a déjà dirigée avec tant de savoir et de succès; il a préféré en laisser toute la nouveauté à la collection de la Société de l'Histoire de France.

Le travail préparatoire de MM. Marchegay et Salmon sur les *Chroniques et autres documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou,* avance aussi rapidement. Ajoutez à ces quatre ouvrages, qui pourraient être prêts pour l'impression, les uns presque immédiatement, les autres en 1850, plusieurs autres travaux dont la publication a été aussi décidée en principe par le Conseil, tels que les *Œuvres historiques de Suger,* préparées par M. l'abbé Arnaud; celles de l'*évêque de Lisieux, Thomas Bazin,* sur les règnes de Charles VII et de Louis XI, par M. Quicherat; le *Choix de chroniques originales du moyen âge,* proposé par M. Guérard; les *Extraits des comptes de l'argenterie des rois de France,* par M. Douet-d'Arcq; les *Carnets de Mazarin,* par M. Ravenel; les *Extraits historiques des conciles de France,* dont M. de Mas-Lâtrie s'occupe depuis longtemps; le *Glossaire de la langue romane des provinces du nord de la France,* et quelques autres publications plus récemment soumises au choix du Conseil, dont il vous a été aussi rendu compte dans les précédents rapports, et vous serez aisément convaincus, Messieurs, que ce ne sont pas les matériaux qui manqueront à l'avenir de la Société, pour continuer utilement une Collection qui se compose déjà de plus de quarante volumes, et qui tient un rang si distingué dans la bibliographie historique. Il n'était donc nullement opportun, dans un tel état de choses, de provoquer de nouvelles propositions d'ouvrages auxquelles il ne deviendrait possible de donner cours que dans un temps fort éloigné. Aussi le Conseil s'est-il borné à entretenir le zèle des éditeurs pour une époque plus favorable, et à mettre beaucoup de réserve dans l'accueil qu'en d'autres circonstances il eût pu faire à des projets non moins dignes d'estime et d'encouragement, mais dont la réalisation ne pourrait être que fort éloignée.

Il est presque surabondant de vous rappeler, Messieurs, que les deux publications périodiques de la Société, l'*Annuaire* et le *Bulletin mensuel,* n'ont point subi d'interruption.

L'*Annuaire de* 1849 contenait un travail inédit de M. Guérard sur les différents pays auxquels les historiens ont appliqué le nom de *France.* Vous aurez reconnu dans cette étude, quelque concise qu'elle ait dû être pour se réduire aux proportions de l'*Annuaire,*

la connaissance approfondie de la géographie du moyen âge, qui caractérise les plus importants travaux de son auteur.

La liste des archevêques et évêques de France, que M. Marion a insérée successivement par fragments, dans les derniers *Annuaires*, touche à sa fin. Celui de 1849 contenait les provinces de Paris, de Reims, de Rouen, de Sens, de Tarantaise; la suite contiendra la liste des évêques de la province de Tours; elle sera d'autant plus utile qu'elle manque, comme vous savez, à la dernière édition du *Gallia Christiana*.

Dans le prochain *Annuaire* figureront un travail sur les anciens bailliages et un tableau chronologique des ambassadeurs français. Le comité chargé de diriger la publication de ce petit recueil, qui forme déjà une collection de treize volumes, dont l'utilité est actuellement fort appréciée, s'efforcera de lui donner tous les développements indiqués en général dans l'un des précédents volumes.

Le *Bulletin*, dont la publication périodique a quelquefois éprouvé des irrégularités que le Conseil s'est efforcé de prévenir, et qui ne se renouvelleront pas, doit au zèle éclairé de son rédacteur, M. de Gaulle, plusieurs notices et analyses bibliographiques intéressantes; vous y aurez aussi remarqué, Messieurs, une suite d'extraits d'un travail important sur l'*état des Archives départementales*, que notre confrère M. Gadebled avait préparé pour la commission des Archives, dont il était secrétaire, et dont la révolution de février a interrompu les modestes et utiles travaux.

Après ce court exposé de l'état actuel de nos publications, il vous restera sans doute, Messieurs, comme à votre Conseil administratif, la ferme confiance que tout ce qu'il était possible de faire, dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, a été fait pour sauvegarder les intérêts de la Société de l'Histoire de France, assurer pendant plusieurs années l'accomplissement exact des engagements pris envers les sociétaires, régler de la manière la plus convenable et la plus utile ses prochaines publications, et lui conserver le degré d'estime que lui ont acquis, dans le monde savant, le bon choix et la bonne exécution de ses ouvrages, au double point de vue de l'érudition et de la typographie.

En n'interrompant point ses publications pendant nos orages politiques, notre Société a suivi l'exemple de deux autres institutions nationales qui rendent les plus grands services à l'histoire de France, l'*Académie des Inscriptions* et le *Comité historique* du ministère de l'instruction publique, dont les travaux publiés pendant les commotions de l'année 1848 n'ont été ni moins nombreux ni moins importants que ceux des années précédentes.

Le concours et le dévouement que notre Société a le droit d'attendre de ses membres, pour continuer avec succès son œuvre utile, lui seront d'autant plus précieux que les vides signalés dans nos rangs ne sont pas tous la conséquence de découragements ou d'obstacles passagers. Il en est un trop grand nombre que la mort seule a causés, et pour nous borner à quelques-unes des plus notables pertes que la Société de l'Histoire de France a éprouvées en cette fatale année, pouvons-nous oublier le savant illustre, M. Letronne, qui manque à tant d'autres établissements et de sociétés littéraires qu'il animait de son érudition profonde et lucide, à tant d'amis fiers de sa bienveillance et de ses conseils, et dont le nom rappelle, dans cette enceinte, de sincères et légitimes regrets; l'illustre écrivain, Châteaubriand, dont la gloire s'étendait bien au delà des corps savants qu'il honorait par ses sympathies et ses suffrages; l'honorable magistrat, M. Séguier, qui a occupé pendant trente-huit ans le siége de premier président de la cour d'appel de Paris, l'un des dignes représentants dans notre Société, qui en conserve heureusement encore plusieurs autres, de cette ancienne magistrature française, toujours amie et protectrice des lettres et des études solides. La Société de l'Histoire de France a aussi perdu M. de Châteaugiron, ancien consul de France à Nice, dont la carrière diplomatique fut toujours si honorable.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ces noms d'hommes éminents, à tant de titres, celui d'un de nos plus jeunes et plus modestes confrères, M. Émile Charre. Inconnu à la plupart d'entre nous, il a cependant droit à de justes regrets, car il a partagé le sort glorieux de tant de braves guerriers et de courageux citoyens de toutes les classes; il est mort en défendant l'ordre dans nos dissensions civiles. N'est-ce pas un devoir pour une société historique, pour une société française de consacrer aussi un souvenir à sa mémoire? Faisons en même temps des vœux pour l'extinction des discordes civiles qui trop souvent ont attristé notre belle patrie, et puissent les enseignements de l'histoire ne pas être de nouveau stériles et méconnus! »

M. Houël donne lecture du rapport des censeurs sur l'administration des finances de la Société pendant l'exercice de l'année 1848.

MESSIEURS,

« La Société de l'Histoire de France, en instituant, par l'article 18 de son règlement, deux censeurs, qu'elle se réserve de nommer chaque année, mais en assemblée générale, avait prévu ce qui arrive aujourd'hui, c'est-à-dire que si un des censeurs venait à se retirer, les travaux de la censure n'en eussent pas moins lieu. C'est cette circonstance qui explique pourquoi moi qui, l'année passée, ai vérifié les comptes, je me suis encore chargé cette année de vous en faire le rapport, comme de vous dire s'il n'y a pas de choses à blâmer, ou du moins à signaler.

Je m'empresse toujours de vous entretenir du nombre des sociétaires : 399 membres figuraient en 1848 sur la liste ; ainsi il faut avouer que c'est moins qu'en 1847, même en 1846 et en 1845 ; mais cependant il faut s'empresser d'ajouter que la différence est peu importante.

La comptabilité est tenue avec un ordre toujours remarquable, et qui a bien facilité le sommaire que nous vous présentons :

Il restait en caisse.....	1,373 f.	30 c.
Les cotisations arriérées ont produit.....	120	»
Celles de 1848.....	8,910	»
La vente des ouvrages a produit.....	3,012	73
Ce qui, pour la *recette*, forme un total de.....	13,416	03
Ainsi la dépense, toujours bornée aux objets par vous fixés et arrêtés d'avance, étant de.....	12,087	64
Il est resté en caisse, fin 1848.....	1,328	39
Vous deviez, à la vérité, à la même époque.....	6,722	»

mais si vous calculez les recouvrements à opérer encore sur cette même année, si vous évaluez ce qui reste en magasin, c'est-à-dire, 10,628 volumes, dont 158 en vélin, plus 3670 *Annuaires*, il est évident pour tous que l'actif excède le passif, et de beaucoup ; ainsi *décharge doit être donnée aux comptables de leur compte*, et même avec remercîment.

La radiation de quelques noms, faute d'acquit de la contribution annuelle, a dû être prononcée par suite de l'approbation que la Société entière donne toujours à ces actes d'une sage sévérité.

45 ouvrages, formant 65 volumes, vous ont été envoyés par les auteurs ou par des sociétés savantes; ce qui prouve combien tous ceux qui s'occupent d'histoire apprécient une mention faite dans vos *Bulletins*.

La restriction, dans le tirage, est arrivée au point normal que nous désirions l'année dernière.

Cette distribution des *Bulletins*, que nous désirions plus rapprochée du jour de séance, a été conforme à notre vœu.

On a été sensible à la demande que nous avions aussi exprimée, que l'on complétât l'impression des ouvrages commencés; car, excepté le dernier volume de *Jeanne d'Arc*, lequel n'a pas encore été livré, à cause des recherches très-soignées qu'il occasionne, et l'*Orderic Vital*, dont on promet la fin prochaine, tout est, pour ainsi dire, à jour.

Il n'y a donc, Messieurs, qu'une recommandation à vous faire pour que notre Société, favorisée par tout ce qui aime une sage indépendance, continue sa marche, ses succès, ses progrès, et devienne un objet historique à son tour, c'est que vous présentiez, de temps en temps, de ces hommes qui peuvent apprécier notre but, notre ordre, nos succès, l'utilité de notre fondation. »

M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de finance, qui est adoptée par la Société.

Lectures.

M. Monmerqué lit un nouveau fragment des *Mémoires inédits de Lamothe-Goulas, attaché à la cour de Gaston d'Orléans.*

— M. Teulet donne lecture d'une lettre inédite adressée par Ducroc, ambassadeur en Écosse, à Catherine de Médicis, et qui renferme des détails d'un grand intérêt pour l'histoire de Marie Stuart.

Élections.

L'assemblée procède au renouvellement du quart des membres de son Conseil administratif, dont les fonctions expiraient en 1849.

Sont réélus et proclamés par M. le Président, membres jusqu'en 1853,

MM. de Barante,
J. Desnoyers,
Gadebled,
Guichard,
Lacabane,
Lascoux,
de Mas-Lâtrie,
Mignet,
Molé,
Thiers.

La Société élit M. de Gaulle pour remplacer dans le Conseil M. Letronne, dont les fonctions devaient cesser en 1852.

Sont élus censeurs pour 1849 :

MM. Houël et de Bouis.

La séance est levée à cinq heures.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.